



AVIS PUBLIC

RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble sis à l'adresse suivante :

- 115, 33^e Avenue

Avis est par la présente donné par la soussignée, Me Julie Paradis, directrice du greffe et des affaires juridiques de la Ville de Saint-Zotique, que les membres du conseil municipal statueront sur la demande ainsi présentée lors de la séance ordinaire qui se tiendra le :

Mardi 18 février 2025, à 19 h, au 1250, rue Principale

1. Identification du site concerné :

Lot numéro : 1 687 621

Adresse civique : 115, 33^e Avenue

Demande 2025-00069 : Règlement de zonage numéro 529 :

- Grille des spécifications 281Ha;
- Art.5.2, tableau 15.

Nature et objet : Rendre la résidence bâtie en 1968 conforme par ses marges avant et arrière et rendre le garage attenant conforme.

- Marge avant : 2.6 mètres au lieu de 7.6 mètres;

- Marge arrière : 1.3 mètre au lieu de 7.6 mètres;

- Marge latérale garage attenant : 0.4 mètre au lieu de 1.5 mètre.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Saint-Zotique, ce 20^e jour du mois de janvier 2025.

Me Julie Paradis, greffière

Directrice du greffe et des affaires juridiques